

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Algebris UCITS Funds plc

Classe B EUR (ISIN IE00BTLJYG20) Algebris Allocation Fund, un compartiment de Algebris UCITS Funds plc

Le Fonds est géré de manière externe par Algebris Investments (Ireland) Limited (le Gestionnaire), un membre du groupe Algebris

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'Algebris Allocation Fund (le Fonds) vise à atteindre une valeur absolue positive principalement grâce à l'appréciation du capital sur les investissements réalisés dans des organismes de placement collectif.

Le Fonds est géré de manière active sans référence à un indice de référence, ce qui signifie que Algebris (UK) Limited (le **Gestionnaire des Investissements**) a toute latitude pour déterminer la composition du portefeuille du Fonds, sous réserve des objectifs et politiques d'investissement spécifiés.

Au moins 50 % des actifs du Fonds seront investis dans une série d'organismes de placement collectif (**OPC**) sous-jacents, dont les parts de fonds d'OPCVM, les fonds d'investissement alternatifs (**FIA**) et les fonds négociés en bourse à capital variable (**ETF**) (des titres qui suivent l'évolution d'un indice, d'une matière première ou d'un panier d'actifs à la manière d'un fonds indiciel, mais se négociant comme une valeur mobilière sur une bourse de valeurs). En cherchant à atteindre son objectif, le Fonds peut éventuellement investir dans des OPC gérés ou exploités par le Gestionnaire des Investissements.

Le reste des actifs du Fonds peut être investi directement dans les titres de créance, les actions et/ou les instruments financiers dérivés (**IFD**) comme décrit ci-dessous. Les titres peuvent être les titres de créance (tels que les obligations d'État ou les obligations d'entreprises à taux d'intérêt fixes et variables qui peuvent présenter une notation de qualité « Investment Grade » ou une notation inférieure), les actions (telles que les actions ordinaires), les titres apparentés à des actions, dont les actions privilégiées, les titres convertibles (obligations convertibles en actions), les instruments convertibles conditionnels (Contingent Convertible Bonds, en abrégé **CoCo-Bonds**) (obligations convertibles en actions ou dont le montant du principal peut être l'objet d'une réduction de valeur si un événement déclencheur prédéterminé se produit), les titres hybrides (une valeur mobilière combinant à la fois des caractéristiques des titres de créance et des actions), les dettes financières de premier rang (senior) et les dettes financières subordonnées (qui sont des formes de capital bancaire), les titres privilégiés de trust (un type de titre hybride), les dépôts à l'échelle mondiale (parmi lesquels les dépôts bancaires, les certificats de dépôt, les billets de trésorerie, les billets à ordre librement transférables), les billets négociés en bourse (Exchange Traded Notes, en abrégé **ETN**) (un type de titre de dette permettant d'obtenir une exposition à une catégorie d'actifs, un marché ou un in-

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

à rendement moindre ← → à rendement meilleur  
Typiquement Typiquement

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur synthétique présenté ci-dessus est calculé à l'aide des données historiques d'un modèle représentatif pour les cinq dernières années et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Il n'est pas garanti que la catégorie de risque et de rendement indiquée restera inchangée, celle-ci pouvant évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il s'agit d'une classe d'actions dépourvue de risques et votre investissement initial n'est pas garanti. Le Fonds est classé dans la catégorie 4 en raison de l'importance et de la fréquence modérée des fluctuations des cours des investissements sous-jacents dans lesquels le Fonds investit.

#### Facteurs de risque

Le Fonds peut être exposé à des risques qui ne sont pas inclus dans le calcul de l'indicateur de risque et de rendement associés aux éléments suivants :

- Le Fonds peut investir dans des organismes de placement collectif. Les investissements dans des fonds sous-jacents comportent les mêmes risques de marché (le risque qu'un investissement perde de sa valeur en raison des modifications des conditions économiques) et risques de liquidité (l'impossibilité de vendre un contrat en raison du manque d'acheteurs sur le marché) associés aux investissements sous-jacents, auxquels s'ajoutent des risques opérationnels (dont les

risques liés à la gouvernance et à la valorisation) associés au fait de

procéder à des investissements dans le gestionnaire de fonds sous-jacent. Les IFD sont des instruments qui sont liés et dérivent leur valeur d'un instrument ou d'un indicateur financier sous-jacent. Les IFD comprennent les options (titres donnant le droit d'acheter ou de vendre un autre actif), les swaps (instruments permettant d'échanger la performance d'un actif contre celle d'un autre actif), les contrats pour différences (titres permettant d'obtenir un rendement résultant de la différence entre la valeur d'un actif au début et à la fin du contrat), les contrats à terme standardisés (« futures ») (contrats permettant d'échanger une quantité prédéterminée d'un autre actif à un certain prix et à une certaine date future) et les contrats à terme de gré à gré (« forwards ») (contrats permettant d'échanger des devises étrangères ou des titres à une date future convenue). En outre, certains instruments financiers tels que les titres convertibles, les CoCo-Bonds, les ETN et les ETF peuvent comporter un effet de levier incorporé ou intégrer une composante des produits dérivés. Le Fonds peut investir dans des instruments financiers pour la réduction du risque et/ou la génération de capital ou de revenu supplémentaire.

La devise de base du Fonds est l'euro et le Fonds peut avoir recours à la couverture contre le risque de change (technique visant à acheter ou vendre des devises pour minimiser les fluctuations des investissements non libellés en euros résultant des variations de change). Rien ne garantit que cette couverture atteindra son objectif.

Un investissement dans le Fonds peut convenir aux investisseurs ayant un horizon d'investissement de moyen à long terme. Pour des informations complètes relatives aux objectifs et à la politique d'investissement, veuillez vous reporter à la section intitulée « Objectifs et politique d'investissement » dans le supplément pour le Fonds (le **Supplément**).

#### Opérations sur titres

Vous pouvez acheter ou vendre des actions chaque jour (sauf les week-ends ou les jours fériés bancaires au Royaume-Uni ou en Irlande). Les ordres d'achat et de vente d'actions peuvent être effectués en transmettant une demande avant 12 h 00 (heure irlandaise), deux jours ouvrables à l'avance, auprès de l'agent administratif, HSBC Securities Services (Ireland) DAC.

#### Politique de distribution

Tout revenu pouvant apparaître dans le Fonds sera réinvesti dans le Fonds.

risques liés à la gouvernance et à la valorisation) associés au fait de procéder à des investissements dans le gestionnaire de fonds sous-jacent.

Le Fonds a la possibilité d'investir dans des titres de capital qui peuvent subir les effets du risque de marché.

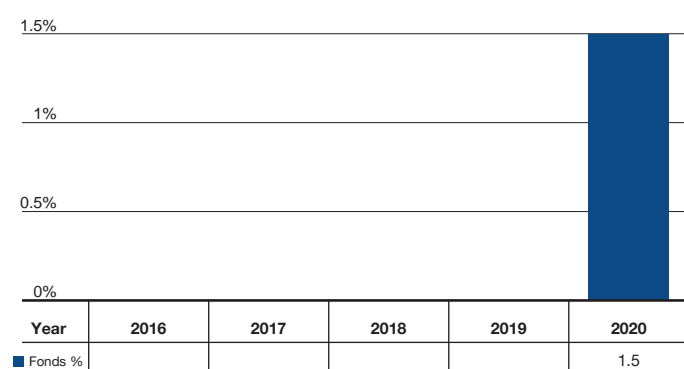
- Lorsque le Fonds investit dans des titres de créance (par exemple des obligations), il est exposé au risque de crédit (le risque de défaut de paiement d'un émetteur d'obligations) et au risque de taux d'intérêt (le risque d'évolution des taux d'intérêt).
- Le Fonds est également susceptible d'investir dans les CoCo-Bonds. Ces obligations présentent des risques supplémentaires tels que le risque lié à certains événements déclencheurs, notamment la chute du ratio de fonds propres d'un émetteur sous un seuil spécifique, le fait que l'obligation est susceptible d'être convertie en titres de capital de l'émetteur ou la possibilité que le montant du principal soit l'objet d'une réduction de valeur, ce qui entraînerait des pertes pour le Fonds.
- Le Fonds peut investir dans les IFD. Ces instruments présentent des risques supplémentaires tels que le risque juridique ou le risque de liquidité. Ces risques peuvent avoir des effets négatifs sur la valeur globale du Fonds.
- Les investissements du Fonds peuvent être libellés dans des devises autres que l'euro. Par conséquent, la hausse ou la baisse de la valeur d'une devise peut avoir un impact positif ou négatif sur la valeur des investissements du Fonds.
- Pour une vue complète de tous les risques associés à ce Fonds, veuillez vous reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » du Supplément et du prospectus (le **Prospectus**) de Algebris UCITS Funds plc (la **Société**).

## FRAIS

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:	
Frais d'entrée	0,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année:	
Frais courants	1,00%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques:	
Commission de performance	0,00%

## PERFORMANCES PASSÉES



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Dépositaire

HSBC Continental Europe.

### Fonds à compartiments multiples

Le Fonds est un compartiment de la Société, un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la ségrégation des engagements entre les compartiments, constitué en société d'investissement de type ouvert à capital variable en vertu des lois de l'Irlande en tant que société anonyme. Cela signifie que les actifs et les passifs de chaque compartiment sont par conséquent ségrégués en vertu de la législation.

### Transferts entre classes et compartiments

Sous réserve des dispositions du Prospectus et du Supplément, les investisseurs sont en droit de transférer leur participation d'une ou de plusieurs classes à une autre, que ce soit au sein du Fonds ou dans un autre compartiment de la Société.

### Informations complémentaires

Des informations complémentaires concernant le Fonds, notamment le Supplément et le Prospectus, le dernier rapport annuel ainsi qu'un éventuel rapport semestriel ultérieur sont disponibles gratuitement en langue anglaise auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur. Le cours le plus récent des actions du Fonds peut être obtenu gratuitement à l'adresse <https://www.bloomberg.com>. Le Prospectus et les rapports périodiques sont établis pour la Société considérée dans son ensemble.

### Législation fiscale

À la date du présent document, le Fonds n'est pas assujéti à la fiscalité de l'Irlande sur son revenu ou sur ses plus-values. Il est recommandé aux investisseurs de demander l'avis d'un conseiller professionnel concernant l'impact fiscal personnel d'un investissement dans le Fonds en vertu des lois de la juridiction dans laquelle ils peuvent être assujettis

Le montant des Frais courants est basé sur les dépenses des 12 derniers mois jusqu'à la période se terminant le 31 décembre 2020. Les Frais courants n'incluent pas les frais de transaction ni les commissions de performance du Fonds et peuvent varier d'une année à l'autre. Le gestionnaire des investissements du Fonds est en droit de percevoir une commission de performance de 10 % sur tous les rendements obtenus par le Fonds dépassant le niveau d'un point culminant atteint par la valeur de l'actif net (VAN). Ce point culminant de VAN est la VAN la plus élevée atteinte à la fin d'une période de performance ou le prix initial des actions. La commission de performance portée en compte au cours du dernier exercice du Fonds est indiquée dans le tableau. Une description plus détaillée (comprenant les conditions supplémentaires) de la commission de performance figure dans la section intitulée « Commission de performance » du Supplément.

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter à la section intitulée « Frais et commissions » du Prospectus et du Supplément.

Vous devriez être conscients que les performances passées ne représentent pas une indication fiable pour les performances futures.

Date de lancement des Fonds : 20/04/2015

Date de lancement de la catégorie d'actions/de parts : 19/06/2015

Les performances sont calculées en: EUR

La classe d'actions ne dispose pas d'un historique de données de performance suffisant pour fournir un indicateur représentatif des performances passées aux investisseurs, étant donné que toutes les actions de la classe d'actions lancée en 2015 ont été rachetées par les investisseurs en octobre 2016 et ont été recréées en février 2019.

à l'impôt.

### Déclaration de responsabilité

La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base d'éventuelles déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou contradictoires avec les parties correspondantes du Prospectus.

### Classes d'actions représentatives

Ce document concernant la Classe B EUR est un document d'information clé pour l'investisseur représentatif d'autres classes d'actions émises par le Fonds, à savoir la Classe B USD (IE00BTLJYK65), la Classe B CHF (IE00BTLJYJ50), la Classe B SGD (IE00BTLJYL72), la Classe B GBP (IE00BTLJYH37) et la Classe B JPY (IE00BD71VJ28). Les informations relatives à ces classes d'actions peuvent être obtenues auprès de votre conseiller financier ou de votre distributeur.

### Politique de rémunération

Des informations détaillées relatives à la politique de rémunération actualisées du Gestionnaire, comprenant une description du mode de calcul des rémunérations et des avantages sociaux, l'identité des personnes chargées d'attribuer ces rémunérations et avantages sociaux, dont la composition du comité de rémunération, le cas échéant, sont disponibles à l'adresse <https://www.algebris.com/> et les investisseurs peuvent obtenir une copie imprimée de cette Politique de rémunération sans frais et sur simple demande.

### Classification MIFID II

Le Fonds peut être classé et traité comme un instrument financier non complexe au sens de la Directive MIFID II.